

REPUBLIQUE DE GUINEE

N° 004 /PRG/SGG

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

--- O R D O N N A N C E ---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la déclaration de prise effective du Pouvoir par l'Armée en date du 3 Avril 1984;

VU la proclamation de la 2ème République;

VU l'acte n° 001/CMRN/84 du 5 Avril 1984, portant nomination des membres du Gouvernement de la République;

--- O R D O N N E ---

ARTICLE 1er/- Monsieur Diao KANTE, précédemment Ambassadeur de Guinée en Union des Républiques Socialistes Soviétiques, ^{est} nommé Directeur de Cabinet du Ministère de l'Information et du Tourisme en remplacement de Monsieur Ansoumane BANGOURA, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2/- Monsieur Morou BALDE, précédemment Professeur au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est nommé Directeur Général des Services de l'Information au Ministère de l'Information et du Tourisme.

ARTICLE 3/- Monsieur Ansoumane BANGOURA, précédemment Directeur de Cabinet du Ministère de l'Information et du Tourisme, est nommé Directeur Général de l'Agence Guinéenne de Presse.

ARTICLE 4/- Monsieur Oumar DIABATE, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Information et du Tourisme, est nommé Inspecteur des Services de Presse en remplacement de Fodé CISSE, qui reçoit une autre affectation.

ARTICLE 5/- Monsieur Fodé CISSE, précédemment Inspecteur des Services de Presse, est nommé Directeur Général de la Société Guinéenne de Communications.

ARTICLE 6. Monsieur Emmanuel KATTY, Précédemment Directeur des Services de l'Information est nommé Directeur Général de la Radio Télévision Guinéenne. (R.T.G?)

ARTICLE 7. - La présente Ordonnance qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 5 JANVIER 1984



- COLONEL LANSANA CONTE -